

LE DISCOURS DE LA HAINE ET LES FEMMES EN POLITIQUE

Réflexion sur un dialogue possible entre le droit et la pédagogie critique

Samantha R. Meyer - Pflug Marques
Patricia Pacheco Rodrigues
Samira Rodrigues Alves
Neuf de l'Université de juillet

RESUMÉ

Historiquement, les espaces de pouvoir étaient principalement occupés par des hommes, en particulier dans le domaine politique, où la représentation féminine est minime (GRAZIOTIN; MORAES; BARBALHO, 2013). Les domaines de la vie des femmes (éducation, politique, social etc.) ont souvent été modifiés par des hommes peu sensibles aux questions importantes de la vie des femmes.

La sous-représentation des femmes en politique est une réalité et c'est à partir de la prise de conscience de la situation d'oppression que les femmes se sont engagées dans la lutte pour leur libération (FREIRE, 2007, p. 32). Ainsi, elles ont commencé à s'articuler dans des espaces extérieurs au Parlement et à former des alliances à la recherche de poids politique pour répondre à leurs demandes.

Atteignant le domaine de la représentation politique, en tant que femmes, la violence de genre est devenue une ressource pour maintenir le statut de leur soumission dans la société. On constate qu'en rompant avec la subordination, naturalisée et reproduite à travers l'histoire et occupant la sphère du pouvoir, les femmes sont devenues la cible de discours de la haine.

Le discours de la haine est l'expression d'idées qui incitent à la discrimination raciale, sociale, ethnique ou religieuse envers certains groupes, généralement des minorités. (MEYER-PFLUG, 2009, p. 97).

Cette violence est une réponse négative et vise à désapprouver et à décourager l'insertion critique dans la réalité, car les oppresseurs ne se préoccupent que de la permanence du *statu quo*.

Cet article entend réfléchir sur la possibilité d'un dialogue entre le droit et la pédagogie critique, pour faire face au discours de la haine. Tous les deux ont convergé sur l'importance du pluralisme des idées et des opinions, mais avec des perspectives différentes autour de la solution du conflit. La loi est accompagnée d'une proposition juridique, visant à réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et la perspective de garantir les droits des minorités, afin qu'elles ne soient pas conduites à un déni ou à une exclusion par la majorité. Pédagogie critique, soucieuse de la libération et de la conscience de la minorité, à travers un processus d'expansion des connaissances et de prise de conscience de la réalité, à travers une médiation pédagogique, dans laquelle chacun confronte sa vision éduquée, par la «médiatisation». du monde » (FREIRE, 2017, p. 79).

Il est nécessaire de penser à de nouvelles façons de faire face au discours de la haine, en cherchant à analyser des méthodologies éducatives alternatives qui vont au-delà de la punition, car cela n'a pas fonctionné efficacement (ROMÃO, 2018, p. 9).

L'enquête a un caractère théorique, utilisant la méthode déductive à travers la recherche documentaire et bibliographique. La recherche est dans la phase initiale, cependant, les résultats attendus seront mesurés à travers des discussions de groupe, à partir de travaux de lecture et de systématisation des concepts.

Mots Clés

Haine, Femmes, Droit, Pédagogie, Critique

References

FREIRE, Paulo. **Pedagogia do oprimido**, Rio de Janeiro: Paz e Terra, 2007.

MEYER-PLUFG, Samantha R. **Liberdade de Expressão e discurso de ódio**, São Paulo: Revista dos Tribunais, 2009.

ROMÃO, José Eustáquio. **Justiça Dialógica**. Universidade Nove de Julho, Unidade Vergueiro-São Paulo/SP, p. 20, em 19 de abril de 2018 (**Conferência “Direito e Educação”**).

GRAZZIOTIN, V.; Moraes, J. Barbalho: + **Mulher na Política: Mulher, tome partido**. Procuradoria Especial da Mulher. Senado Federal. 2013 disponível em: <http://www2.senado.leg.br/bdsf/item/id/496489>; consultado em 20/11/2020.